

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le 30 juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace DEYDIER à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, A BEL, M BOUSCHON (proc de MF TASTEVIN), , K ESSAYAR, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de J DAUMAS), I NGUYEN, B PERRUSSET, , E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), P MAISONNEUVE (proc de J SEBASTIEN), JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, M CEYSSON, B SOUCHE, F CHASSON, A ROUSSET, TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 46

Procurations : 6

Votants : 52

Absents :

Date de convocation : 24/07/2020

Secrétaire de séance : Cécile FAURE

Absents : .

En présence des suppléants non votants : S CAVIGGIA, P AYMARD, JP MARRON et O BOISSIN.

Objet : Syndicat d'Etudes des Monts et Vallées d'Ardèche. Désignation des délégués.

Ce syndicat est chargé d'assurer la construction et la gestion de la piscine couverte sur le bassin d'Aubenas ainsi que toutes études et travaux connexes qui seraient nécessaires à la réalisation de son objet.

Le comité syndical, conformément aux articles L5212-6 et L5211-11 du CGCT, est composé de délégués élus par les organes délibérants des EPCI membres.

Les représentants de la CC du Bassin d'Aubenas sont au nombre de 7 titulaires et 3 suppléants désignés parmi les conseillers communautaires ou les conseillers municipaux conformément à l'article L5711-1 (3^{ème} alinéa).

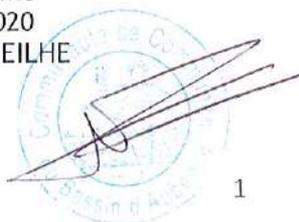
L'élection a lieu à bulletin secret au scrutin uninominal majoritaire à 3 tours.

Nombre de votants : 52	Bulletins nuls : 8	Suffrages exprimés : 44	Majorité : 23
------------------------	--------------------	-------------------------	---------------

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré désigne, au 1^{er} tour, pour représenter la CCBA :

DELEGUES	PRENOM	NOM	DELEGUES	PRENOM	NOM
Titulaire	Michel	CEYSSON	Suppléant	Françoise	AUZAS
Titulaire	Serge	REYNIER	Suppléant	Robert	LACROTTE
Titulaire	Benoit	PERRUSSET	Suppléant	Jean-Yves	MEYER
Titulaire	Marie-France	MARTIN			
Titulaire	André	LAURENT			
Titulaire	Max	TOURVIELHE			
Titulaire	Stéphane	CIVIER			

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 31 juillet 2020
Le Président, Max TOURVIELHE



1

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20200730-DEL30072020-19-
DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020